



Metz, mardi 19 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01860

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de maintenance (de curage en urgence)**MOSELLE CANALISEE - ECLUSE D'APACH****Appel à la vigilance (de courtes durées) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 19/03/2024 de 10:30 à 17:00

o Moselle canalisée (écluse n°16 d'Apach)

pk 242,200 (Ecluse d'Apach)

Commentaire :

Des travaux de curage de la chambre de porte aval de l'écluse doivent être réalisés en urgence en raison de la présence de matériaux qui empêchent le bon fonctionnement des vantaux. Des perturbations de courtes durées n'excédant pas 1/2 heure pourront se produire. Mesdames et Messieurs les mariniers et usagers de la voie d'eau devront observer une vigilance particulière et se conformer aux directives qui pourraient leur être données par les agents en poste à l'écluse d'Apach.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

20/03/2024

Chef Agence

Signé

Catherine BORTOT